

FRONT UNIQUE CONTRE LA RÉPRESSION

Avec la promulgation de la Constitution sont entrées en vigueur trois ordonnances gouvernementales destinées à frapper le « terrorisme ». Elles transfèrent aux tribunaux militaires toutes les « infractions commises en vue d'apporter une aide aux rebelles des départements algériens ». Par ailleurs, elles donnent au gouvernement la possibilité d'interner administrativement toute personne « soupçonnée » d'apporter une aide « directe ou indirecte » aux « rebelles algériens ».

Outre l'effet de terreur que désire obtenir le gouvernement de Gaulle avec l'entrée en scène des tribunaux militaires, la notion « d'aide indirecte » autorise maintenant celui-ci à interner tout homme et toute femme qui, parce qu'ils pensent (quels que soient leurs motifs respectifs) que la guerre d'Algérie est néfaste et qu'il faudrait y mettre fin, apportent ainsi une « aide morale » à la lutte des nationalistes algériens. Décidés à poursuivre la lutte à outrance et à y investir tous les moyens en hommes et en matériel considérables que cela suppose, le gouvernement ne peut maintenant plus tolérer de controverses sur ce point. Les derniers discours de De Gaulle ne peuvent, en effet, laisser aucun doute: c'est le point de vue de l'armée et des fascistes d'Alger (pas de négociation avec ceux contre qui l'on se bat, politique d'intégration à outrance) dont le porte-parole le plus efficace au gouvernement est Soustelle, qui est bien la ligne d'action du gouvernement.

A cette ligne doivent, bien entendu, correspondre en métropole les moyens d'action les plus efficaces possibles contre tous ceux qui tenteraient de s'y opposer. C'est le motif essentiel des ordonnances soi-disant destinées à frapper le terrorisme. Nous avons indiqué dans notre précédent numéro que nous pensions que la lutte menée sur le territoire métropolitain par les militants nationalistes algériens était la conséquence logique de la carence absolue des organisations ouvrières qui ont toléré la poursuite de la guerre coloniale d'Algérie, et ont par le vote des pouvoirs spéciaux en 1956 coupé net l'élan qui commençait à se manifester alors contre cette guerre. Aujourd'hui Servin, dans son rapport au Comité Central du P.C.F., a l'audace de faire une allusion critique à l'action du F.L.N. tout en faisant le silence sur le manque d'action de son propre parti et en justifiant même encore une fois le vote d'unité avec le traître Mollet en mars 1956, vote qui en réalité n'a pas cessé d'être critiqué par les propres militants du P.C.F. Ce n'est pas la lutte du F.L.N. en France qui a favorisé le trouble politique à la faveur duquel les « oui » ont remporté la ma-

ajorité jusque dans des secteurs importants de la classe ouvrière: le trouble politique il vient de plus loin et de plus profond, c'est la rançon de l'incapacité et du refus des organisations ouvrières à montrer aux couches travailleuses en France un moyen d'en finir avec cette guerre par une action résolue de la classe ouvrière.

Et c'est cette situation de fait qui, aujourd'hui, rend possible au gouvernement de Gaulle de prendre les mesures les plus arbitraires (inimaginables encore il y a deux ans) pour frapper tous ceux qui, en France, oseraient se dresser contre sa politique. Bien entendu il ne manquera pas de frapper en premier lieu et avec le maximum de brutalité les centaines de milliers de Nord-Africains qui résident en France dans les conditions de misère et d'insécurité que l'on sait. Mais de plus il entend maintenant prendre appui sur son avantage actuel après sa victoire au référendum, pour porter des coups puissants au mouvement ouvrier en France même.

Ceci, il l'aurait fait, même si le F.L.N. n'avait pas décidé de porter l'action sur le territoire de la métropole.

La répression gouvernementale actuelle contre les Algériens et contre ceux qu'elle nomme leurs complices métropolitains, elle est avant tout nécessaire par la poursuite intensifiée de la guerre, elle est permise par la défaite que vient de subir le mouvement

ouvrier depuis les événements du 13 mai. Prendre ses distances de l'action du F.L.N. comme le fait Servin n'empêchera pas la répression de s'abattre à la première occasion sur les militants de la classe ouvrière et renforcera les courants réactionnaires parmi les travailleurs. Tant que sera tolérée la poursuite de la guerre d'Algérie par la population française, la répression gouvernementale sera possible et s'intensifiera.

C'est au travers d'une action décidée en commun par toutes les organisations ouvrières hostiles à la guerre d'Algérie que pourra commencer à être remonté le courant défavorable qui a amené la victoire du gaullisme en France. Cette action partira certes d'une situation bien plus difficile que celle qui existait auparavant mais avant toute chose ce qui importe c'est, au travers d'une auto-critique — que Servin s'est bien gardé de faire — renouer avec les principes anticolonialistes de lutte qui seuls correspondent aux intérêts réels des travailleurs en France même. Un des objectifs immédiats de cette lutte en front unique devrait être une campagne de soutien et de solidarité envers les milliers de travailleurs nord-africains parqués dans des centres de triage au cœur même de Paris et destinés à remplir les camps de concentration où le gouvernement mettra aussi, si aucune défense n'est organisée par les organisations démocratiques et ouvrières, les « suspects » européens.

Le programme de De Gaulle pour l'Algérie

À Constantine, de Gaulle a donné son programme pour l'Algérie. Sur le plan politique une fois de plus il s'est dérobé: on verra plus tard, pour l'instant il fait des promesses de belle vie aux Algériens.

Ceux-ci, après tant de promesses pas tenues, et des « élections libres » à près de 98 % savent ce qui les attend sur le plan politique: la poursuite de la « pacification ». Une fois de plus, la presse présente les choses comme s'il suffisait de faire encore un effort de l'armée, dans un coin de l'Algérie, le « dernier quart d'heure » et il n'y aura plus de rébellion. C'est prendre ses désirs pour des réalités.

Mais venons-en au programme économique et social de De Gaulle. Tout en continuant l'effort financier pour la poursuite de la guerre en Algérie et pour fabriquer la bombe atomique, il promet aux Algériens en 5 ans, des logements pour un million de personnes. Avec quelles ressources financières et humaines pourrait-il réaliser un programme qui n'a pas été réalisé en France même? Il promet en outre des écoles et bien des choses, dont une augmentation des revenus au niveau de ceux de la France: des familles à 20.000 francs par an passeront en cinq ans à des salaires de 30.000 francs par adulte et par mois, le tout grâce aux profits du pétrole saharien. C'est vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Une question intéresse immédiatement la grande masse des Algériens, la terre. De Gaulle promet de mettre à leur disposition 250.000 hectares. Il ne dit pas où: dans les riches plaines aux dépens des gros colons ou dans les montagnes? Admettons que ce soient des terres fertiles, et admettons aussi un chiffre de 5 à 10 hectares par fa-

mille. Cela ferait tout au plus l'affaire de 25.000 à 50.000 familles sur une population de 8 millions d'êtres paupérisés.

On comprend qu'un tel programme n'est pas pour déplaire à de Serigny et qu'il n'arrêtera pas la lutte du peuple algérien.

LES BOLCHEVIKS CONTRE STALINE

comportant:

COURS NOUVEAU, écrit par Léon Trotsky en 1923.

LA PLATE-FORME DE L'OPPOSITION DE GAUCHE, dirigée en 1927 par Trotsky et Zinoviev.

LES « DANGERS PROFESSIONNELS DU POUVOIR, écrit par Ch. Rakovsky en 1928, alors qu'il était déjà exilé.

Ce volume est mis en vente au prix de 400 francs. Commandes à Pierre Frank, CCP 12648-46 Paris.